ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 26464

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le rapport de Mme Danielle Dubrac, publié le 20 mars dernier, au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Dans son rapport, elle préconise la mise en place des bourses de locaux vacants renseignées par les villes et les OPHLM pour permettre une meilleure diffusion de l'information. Cela faciliterait l'occupation des cellules vides. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Lefebvre
Circonscription : Hauts-de-Seine (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 26464
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi
Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5551
Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)